
A propos des fichiers log

Posté par EFONTA - 13-12-2008 à 09:50

Bonjour,

Président d'une association de parents d'élèves dans un collège-lycée utilisant WIMS, j'ai été alerté par la présence de fichiers log à disposition des enseignants spécifiant les adresses ip des connectés et permettant ainsi une traçabilité.

Est-il vraiment indispensable que les enseignants disposent de cet outil ? Cela gêne certains parents, cette traçabilité étant pour eux une forme d'intrusion dans le domaine familial.

Nous tenons particulièrement au développement de WIMS dans notre établissement et serions désolés que ce type de réaction légitime le freine. N'est-il pas possible que seul l'administrateur WIMS de l'établissement ait accès (c'est évidemment indispensable pour lui) à ce type de fichiers ?

Cordialement,

Eric Fontanarava
Président APEL Lacordaire

Re:A propos des fichiers log

Posté par byache - 17-12-2008 à 16:37

Bonjour,

Et merci pour votre message, il n'est pas très courant que des parents prennent la parole...

Je ne sais pas s'il est possible de désactiver facilement la génération des fichiers "log", mais je ne pense pas que cela pose un gros problème.

Une adresse IP permet en pratique à l'enseignant de savoir si l'élève a travaillé depuis l'extérieur de l'établissement, ou depuis le CDI par exemple.

Il est facile pour l'enseignant de connaître les adresses IP de l'établissement, mais pour remonter d'une adresse IP extérieure à l'établissement à une adresse réelle, ce n'est pas évident : je pense qu'il faut avoir accès aux données des fournisseurs d'accès à Internet.

Par ailleurs, dès qu'on va sur internet, tous les gestionnaires des sites qu'on visite ont accès à notre adresse IP (et certains ne se privent d'ailleurs pas pour revendre leurs fichiers de données à des fins commerciales).

Dans mon utilisation de Wims avec les élèves, je leur montre dès le début de l'année ma page d'enseignant et les données auxquelles j'ai accès : c'est je pense un moyen efficace de les mettre au courant de l'enjeu crucial qui existe autour de la gestion et de l'utilisation des données récoltées sur Internet...

Cette sensibilisation au respect de la vie privée sur Internet fait même partie du B2I. Par contre, je ne pense pas que le fait de détenir une adresse IP soit considéré ailleurs comme un problème...

Re:A propos des fichiers log

Posté par bernadette - 27-12-2008 à 23:22

Bonjour

Nous avons fait ce qu'il faut pour que la partie visible par les enseignants des fichiers log en question ne contiennent pas d'adresse IP (en tout cas option possible par le gestionnaire du site). Sur le site wims.auto.u-psud.fr, cela sera en place à la rentrée.

Il reste cependant des informations que l'on peut considérer comme indiscrettes mais qui sont utiles. Si cela vous semble vraiment nécessaire, nous pouvons les cacher. Cependant, peut-être vaudrait-il mieux que chacun en prenne conscience.

A cette occasion, ne faudrait-il pas que le "contrat" soit discuté et clair ? A l'université, au moment de l'inscription, nous faisons signer aux étudiants et aux personnels d'ailleurs une "charte des bons usages informatiques". Il est évoqué par exemple le fait que les moyens d'accès sont strictement personnels et inaccessibles et l'engagement à ne pas utiliser le

moyen d'accès d'un autre utilisateur ou de détourner les ressources fournies de leur but.

Les moyens informatiques mis à la disposition sont des outils de travail, nous espérons qu'ils font progresser les enfants et qu'ils aident les enseignants dans leur travail.

En tout cas, merci d'avoir lancé cette discussion.

Et bonnes fêtes

Bernadette

=====